

**MINISTÈRE DES ARMÉES
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT
DIRECTION DE LA CIRCULATION AÉRIENNE MILITAIRE
DIVISION DE L'INFORMATION AÉRONAUTIQUE**

Adresse postale : DIRCAM/DIA BP 80370

33694 MERIGNAC CEDEX

FT : 05.33.89.43.72 – PNIA : 865.337.4372

SITE INTRADEF : <http://portail-dircam.intradef.gouv.fr>

E-MAIL : dsae-dircam-dia.sec-cdt.fct@intradef.gouv.fr

CIRCULAIRE MILITAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE

N° 08/21 du 30 DECEMBRE 2021

OBJET : **Renommage des procédures publiées au MIAC 2 et à l'AIP France.**

Cette circulaire a pour but de présenter le renommage des volets des procédures du MIAC 2 et IAC.

1 – Renommage des procédures d'approche aux instruments :

La généralisation de l'emploi des FMS à bord des aéronefs a nécessité le codage des procédures d'approche aux instruments publiées au MIAC 2 et dans l'AIP.

Les codeurs de procédures ont signalé à la DIRCAM/DIA une problématique liée au codage des procédures publiées simultanément dans le MIAC 2 et l'AIP. Cette problématique se pose lorsque que deux procédures différentes sont publiées avec le même nom dans les deux publications d'information aéronautique.

L'arrêté ministériel du 07 octobre 2017 modifié relatif à la conception des procédures de vols aux instruments, prévoit l'utilisation d'un suffixe (Z, Y ou X et plus si besoin) afin de différencier les procédures dont le segment d'approche finale est commun.

En conséquence, afin de répondre au besoin exprimé par les codeurs de procédures, les procédures publiées au MIAC 2 et dans l'AIP dont les noms sont identiques, mais dont les trajectoires où les minima opérationnels sont différents seront renommées en utilisant les suffixes Z, Y ou X.

Les procédures strictement identiques (trajectoire et/ou minima) ne seront pas renommées.

Exemple :

Procédure VOR DME 05 publiée à l'AIP et procédure VOR DME 05 publiée au MIAC 2 avec une trajectoire différente deviendront :

- VOR DME **Z** RWY 05 à l'AIP ;

- VOR DME **Y** RWY 05 au MIAC 2.

Ces modifications seront effectives aux BMJ 01/2022 pour l'AIP (cycle AIRAC) et BMJ 02/2022 (cycle NON-AIRAC) pour le MIAC 2 dont la date de mise en vigueur est le 27/01/2022.

2 – Liste des volets de procédures renommées:

TERRAIN	PROCEDURE AIP	PROCEDURE MIAC 2	RENOMMAGE AIP	RENOMMAGE MIAC 2
COGNAC	RNP RWY 05	RNP RWY 05	RNP Z RWY 05	RNP Y RWY 05
	PRECODING RNP RWY 05	PRECODING RNP RWY 05	PRECODING RNP Z RWY 05	PRECODING RNP Y RWY 05
	SBAS FAS DATA BLOCK RNP RWY 05	SBAS FAS BLOCK RNP RWY 05	SBAS FAS DATA BLOCK RNP Z RWY 05	SBAS FAS DATA BLOCK RNP Y RWY 05
	VOR RWY 05	VOR Z RWY 05	VOR Z RWY 05	VOR Y RWY 05
		VOR Y RWY 05		VOR X RWY 05
	ILS Y ou LOC Y RWY 23	ILS Z ou LOC Z RWY 23	ILS Y ou LOC Y RWY 23	ILS X ou LOC X RWY 23
	ILS Z ou LOC Z RWY 23	ILS Y ou LOC Y RWY 23	ILS Z ou LOC Z RWY 23	ILS W ou LOC W RWY 23
	VOR RWY 23	VOR Z RWY 23	VOR Z RWY 23	VOR Y RWY 23
		VOR Y RWY 23		VOR X RWY 23
ISTRES	FNA RNP RWY 15	FNA RNP RWY 15	FNA RNP Z RWY 15	FNA RNP Y RWY 15
	PRECODING RNP RWY 15	PRECODING RNP RWY 15	PRECODING RNP Z RWY 15	PRECODING RNP Y RWY 15
	RNP RWY 33	RNP RWY 33	RNP Z RWY 33	RNP Y RWY 33
	PRECODING RNP RWY 33	PRECODING RNP RWY 33	PRECODING RNP Z RWY 33	PRECODING RNP Y RWY 33
LORIENT	RADAR ILS ou LOC RWY 25	RADAR ILS ou LOC RWY 25	RADAR ILS Z ou LOC Z RWY 25	RADAR ILS Y ou LOC Y RWY 25
MONT DE MARSAN	FNA ILS ou LOC RWY 27	FNA ILS Z ou LOC Z RWY 27	FNA ILS Z ou LOC Z RWY 27	FNA ILS Y ou LOC Y RWY 27
		FNA ILS Y ou LOC Y RWY 27		FNA ILS X ou LOC X RWY 27
SAINT-DIZIER	RNP RWY 29	RNP RWY 29	RNP Z RWY 29	RNP Y RWY 29
	DATA RNP RWY 29	PRECODING RNP RWY 29	PRECODING RNP Z RWY 29	PRECODING RNP Y RWY 29
VILLACOUBLAY	VPT RWY 09	VPT RWY 09	VPT Z RWY 09	VPT Y RWY 09
	VPT RWY 27	VPT RWY 27	VPT Z RWY 27	VPT Y RWY 25